

ne connaît de crime irrémissible que l'impénitence finale, que le refus de croire, dans le moment suprême, à la miséricorde céleste.

Une autre explication est plus sévère pour un grand nombre d'hommes; je la crois cependant plus vraie, plus conforme à l'équité du juge infailible. Arrêtons notre pensée sur ces paroles d'un prélat vénérable: " Qu'est-ce que le Ciel ! C'est le lieu des récompenses et de la félicité. Qu'est-ce que l'enfer ? C'est le lieu des privations et des peines. Mais dans l'enfer ainsi que dans le Ciel, il est diverses demeures; pour les uns, les châtements sont divers selon les fautes; comme, pour les autres, les récompenses varient selon le degré de mérite et de vertu."

Hommes difficiles à convaincre, même de la justice du Tout-Puissant, n'est-il pas écrit: " Dieu rendra à chacun selon ses œuvres ? "

A continuer.

Extraits des journaux Français.

—Rodez a aussi son club de femmes. La première question discutée par l'Assemblée a été celle de l'existence de Dieu; la discussion a été très animée, et la solution longtemps incertaine; cependant ces dames, à la majorité de douze voix ont bien voulu reconnaître l'existence de Dieu. (*Le Drapeau de la République.*)

Où nous en sommes.

Voilà trois mois passés que nous nous sommes mis bravement en route, la tête haute, le pied léger, le cœur plein de joie et d'espérance, et munis d'un passeport en règle, signé: *République*. Nous devons marcher de nuit et de jour, guidés par une bonne étoile, charmés par les lueurs douces et certaines d'un horizon bleu, arriver promptement à l'Éldorado politique, au paradis social. Notre voyage, commencé si bien, a-t-il continué, et s'est-il accompli, comme nous le chantaient les trouvères de la démocratie, comme nous le prédisaient les poètes de la liberté, de l'égalité, de la fraternité? Non! blessés par notre chaussure, privés tout-à-coup de nos instincts géographiques, la vue troublée, l'âme assaillie par de vagues ténèbres, nous nous sommes arrêtés dans un carrefour, où mille vents contraires nous apportent des bruits discordants et sinistres.

En vain, une voix, la voix des destinées, nous dit: Marche! une autre voix, la voix des épouvantements, nous dit arrête!

Et puis, de tous ces chemins qui s'ouvrent devant nous, lequel prendre?

Au bout de celui-ci, c'est la guerre avec ses ruines.

Au bout de celui-là c'est la paix avec ses koutés.

Par ici, on arrive à la terreur, qui fait des libations de larmes et de sang à ses génies infernaux.

Par là, on tombe dans les affaissements fangeux d'un directoire d'insolents eunuques.

Là bas, brille l'épée d'un despote qui essaie sournoisement une couronne en nous attendant. C'est quelque parodie de Cromwel ou de Bonaparte.

De ce côté, prêtez l'oreille, ce sont des phalanges d'anarchistes qui répètent entre eux les tumultes que faisaient autrefois les barbares sous les murs de Rome.

Encore une fois, par où aller?

Il faut rester là, accroupis sous la fatalité et attendre, disent les impies et les lâches. Paroles de mort!

Il faut, disent les sages et les croyans, se mettre à genoux et prier le ciel de nous envoyer sa providence, avec quelques grands citoyens complets, dignes par leur vertu, leur génie, de conduire la France en se sacrifiant pour elle. Paroles de vie!

(*Idem.*)

Nous avons donné à nos lecteurs une idée de la physionomie de Paris depuis le 24 février, et nous avons dit que c'est à peine si la grande ville est reconnaissable pour ceux qui ne l'ont pas quittée, tant ces trois derniers mois ont semé par tout des traces de misère, de deuil et d'effroi.

La situation de nos provinces est plus déplorable encore les villes de fabriques surtout sont dans un état de marasme, d'anxiété, de misère qu'aucune expression ne peut faire comprendre..... Combien de temps cela durera-t-il encore? Est-ce que les cinq rois qui se prélassent dans les somptueuses demeures de la royauté ne pensent pas que Paris ne forme pas la France à lui seul, et que le moment est venu de parler moins et de faire un peu plus pour nos grandes villes manufacturières dont les fabricants et les ouvriers sont depuis trois mois plongés dans toutes les angoisses et les horreurs de l'anarchie, de la misère et de la faim? (*Idem.*)

C'est par les demandes de dotations, par les cumuls, par les gros traitements, que la monarchie a perdu tout prestige et jusqu'à l'estime du pays. Certes, bien des fautes, bien des attentats contre la dignité de la France et contre la souveraineté nationale ont contribué à produire cette résolution de mépris, de si longue main préparée, mais il n'y a pas un seul acte dans cette triste série qui ait plus blessé le sentiment démocratique, le sentiment de l'égalité, c'est-à-dire le plus vivace et le plus susceptible des sentiments de notre pays et de notre temps.

C'est avec un vif regret que nous voyons le gouvernement s'engager dans cette voie qui a si mal réussi à la royauté. Les frais d'indemnité qu'elle sollicite de l'Assemblée

nationale ajouterait fort peu à son influence et beaucoup à son impopularité. Est-ce à des hommes aussi profondément versés dans les maximes de la démocratie, que nous avons besoin de rappeler un principe si élémentaire? Ce n'est pas d'une vaine représentation, c'est de sa valeur morale, c'est de son action sur le pays, c'est de son intelligence, de son énergie, de son unité que le gouvernement républicain tire son prestige et sa force. Tout ce que le pays ajoute aux traitements, il le retranche aux sympathies. C'est donc une vérité dont nous pensions que la monarchie n'aurait payé les frais que pour les épargner à la république. (*Commerce.*)

L'anarchie partout.

L'anarchie est partout; là où elle est le moins encore, c'est dans la rue.

On ne sait plus ce qui est permis, on ne sait plus ce qui est défendu. Nous voyons bien écrits de toutes parts ces trois mots: *Liberté, Egalité, Fraternité*; mais il est un mot qui semble avoir perdu tout sens, toute valeur; c'est celui-ci: *Légalité*! Il n'y a plus de lois en vigueur.

Voyez ce qui arrive:

L'article 6 de la loi du 10 avril 1832 interdit à perpétuité le territoire de France aux descendants de Napoléon; on n'ose pas abroger cette disposition!

On n'ose pas la maintenir! Qu'arrive-t-il? Trois neveux de Napoléon siégeaient déjà à l'Assemblée nationale. Un quatrième, le prince Louis-Napoléon est élu à Paris. Maintiendra-t-on l'art. 6 de la loi du 10 avril 1832 à l'égard de ce dernier, au mépris des 84,000 voix qu'il vient d'obtenir? Cela est impossible!

Eh! bien, que ferait-on s'il arrivait qu'un département nommât le comte de Chambord, et qu'un autre département nommât un des princes de l'autre branche? Un tel état d'arbitraire et d'anarchie ne saurait plus longtemps durer. La même anarchie règne dans l'administration.

(*Presse.*)

—Il vient de paraître un nouveau journal intitulé *Robespierre*. Nous ne l'avons pas vu, mais nous nous le figurons parfaitement. Il a pour vignette une petite guillotine (nouveau système), et au lieu des mots de saint Paul: "Tous en un; aimez-vous les uns les autres," il y a ces mots en exergue: "Emprisonnez-vous les uns les autres, et guillotinez-vous de même!"

(*Union nationale de Lyon.*)

Les mots regnent et gouvernent.

De tous les côtés on entend dire: "Mais où est donc le gouvernement? Qu'est-ce qui régit et qui gouverne aujourd'hui en France?" Avec un peu plus de réflexion, on ne se ferait pas cette demande. La chose est manifeste, évidente: ce qui ré-